

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 19.02.2016	Heure 10h25	Numéro 16.316	Département(s) DFS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Baptiste Hunkeler		
Titre : Neuchâtel, acteur de la spéculation alimentaire?		
Contenu : <p>À travers la planète, la spéculation sur les prix des biens vitaux que sont les denrées alimentaires n'a cessé de croître. Les intermédiaires financiers se tournent vers ce marché, réalisant ainsi des profits, sans être intéressés par le produit lui-même. Alors que l'objectif premier était la régulation des prix, c'est un constat d'échec qui s'impose: le marché est inondé de capitaux, faisant ainsi monter les prix.</p> <p>Le commerce de denrées alimentaires, en tant que marché élémentaire pour la survie de notre société, devrait profiter avant tout au producteur et au consommateur. Inquiets par cette évolution, nous demandons au Conseil d'État:</p> <ul style="list-style-type: none">– L'État de Neuchâtel est-il directement ou indirectement impliqué dans la spéculation sur les denrées alimentaires, notamment à travers prévoyance.ne ou la Banque cantonale neuchâteloise?– Le cas échéant, le Conseil d'État a-t-il l'intention de mettre fin à ces pratiques?		
Réponse écrite demandée: <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Baptiste Hunkeler		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :